

## question pour un commentaire d'arrêt

Par **terreur21**, le **03/10/2009** à **16:27**

Bonjour,

je m'apprête à faire mon premier commentaire d'arrêt de droit civil, et je me pose une question.

Dans l'arrêt en question, les juges se fondent sur un article en particulier, mais il me semble qu'ils auraient aussi pu se fonder sur un autre article (en plus).

Faut-il que j'en parle dans mon commentaire, ou alors est-ce une mauvaise idée ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par **mathou**, le **03/10/2009** à **18:50**

Bonjour,

Si tu es sûr(e) du bien fondé de ton idée, tu peux tout à fait en parler quelque part dans la deuxième partie. Le commentaire d'arrêt est aussi une critique et une appréciation de la solution des juges.

Par **terreur21**, le **03/10/2009** à **19:10**

D'accord, je vais voir comment faire alors. Merci